



MINISTERE CHARGE DES SPORTS - FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENCAL

DECLINAISON DES DECISIONS SANITAIRES GOUVERNEMENTALES POUR LE SPORT (26 SEPTEMBRE 2020)

CATEGORIE	ZONE VERTE	ZONE D'ALERTE	ZONE D'ALERTE RENFORCEE	ZONE D'ALERTE MAXIMALE	ÉLÉMENTS OBJECTIVÉS
PRATIQUE COMPETITIVE HAUT NIVEAU (en plein air ou en boulodrome couvert au sein des clubs)					
COUPE DE FRANCE	Autorisé	Autorisé	Autorisé	Autorisé	Continuité Haute Performance Pratique collective à effectif assez réduit Protocole sanitaire (Gel/Distanciation) et masque pour les non-pratiquants y compris les joueurs hors pratique
JOURNEES C.N.C.	Autorisé	Autorisé	Autorisé	Autorisé	
STAGES SELECTIONS	Autorisé	Autorisé	Autorisé	Autorisé	
MANIFESTATIONS SPORTIVES EN PLEIN AIR DANS LES CLUBS (HORS ESPACE PUBLIC)					
Compétition/Exhibition Animation/Entrainement	Autorisé	Autorisé	Autorisé	Autorisé (Port du masque conseillé pour les pratiquants)	Pratique encadrée Compétitions avec nombre restreint d'engagés Protocole sanitaire (Gel/Distanciation) et masque pour les non-pratiquants y compris les joueurs hors pratique
MANIFESTATIONS SPORTIVES EN BOULODROME COUVERT (ESPACE CLOS ET COUVERT)					
Compétition/Exhibition Animation/Entrainement	Autorisé	Autorisé	Autorisé seulement pour les MINEURS (Ecoles de Pétanque /stage détection) Port du masque obligatoire pour l'encadrement		Continuité pédagogique (Cf Ecole) avec faible transmission du virus chez les enfants. Protocole sanitaire (Gel/Distanciation) et masque pour les non-pratiquants y compris les joueurs hors pratique
MANIFESTATIONS SPORTIVES DANS L'ESPACE PUBLIC (Nationaux / Régionaux / Départementaux)					
Compétition/Exhibition Animation/Entrainement	Autorisé avec une déclaration au Préfet si plus de 10 personnes		Maximum de 10 PERSONNES DONC COMPETITIONS INTERDITES		Directives du droit commun des rassemblements dans l'espace public.
SPECTATEURS					
Jauges Autorisées	Max 5000 personnes Possibilité à la hausse par le Préfet	Max 5000 personnes Possibilité à la baisse par le Préfet	Maximum 1000 personnes Sauf restriction décidée par le Préfet		Jauges de Spectateurs (Hors toutes les accréditations pour l'organisation) Protocole sanitaire (Gel/Distanciation) PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE pour les spectateurs.
VIE ASSOCIATIVE					
A.G., Réunions Formation	Autorisé	Autorisé	Format dématérialisé / Télétravail Possibilité dans les Etablissements Rassemblant du public ouverts (Cf préfet)		Respect des statuts Protocole sanitaire (Gel/Distanciation/Masques)